

AVOCATS RECCI audite vos pratiques sociales et RH.

Contrats, rémunération ou respect du RGPD, AVOCATS RECCI vous remettra un rapport complet et exhaustif, pour prioriser les actions à mettre œuvre, le degré d'urgence et l'objectif.

Trois formules sont disponibles, à articuler selon vos besoins.

1/ Le cycle contractuel d'un salarié**• Audit - Recrutement**

1. Définition du besoin en recrutement
2. Recherche du candidat
3. Pré-sélection des candidats
4. Sélection du candidat
5. Réponses aux candidats
6. Intégration du nouveau collaborateur

• Audit - Contractualisation

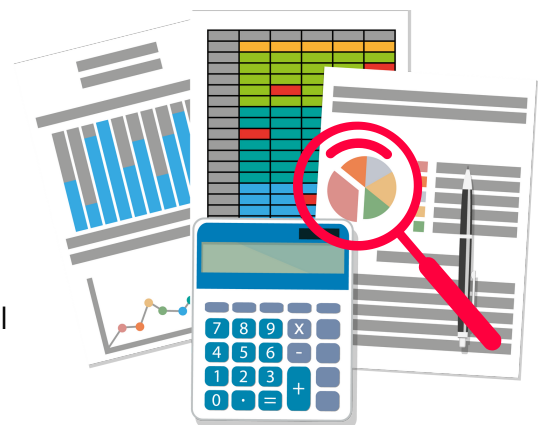
1. Convention collective applicable
2. Contrats de travail
3. Clauses contractuelles spécifiques
4. Contrats spécifiques
5. Forfaits annuels en jours ou en heures
6. Prévoyance et mutuelle

• Audit - Rupture du contrat de travail

1. Choix du mode de rupture
2. CDD : rupture d'un commun accord, rupture pour cause embauche CDI
3. CDI : démission, rupture conventionnelle, licenciement pour motif personnel, licenciement économique individuel, licenciement économique collectif, rupture conventionnelle collective
4. CDD / CDI : licenciement pour faute grave ou lourde, pour inaptitude

2 / Le social au sein de mon entreprise**• Audit - Gestion quotidienne**

1. Gestion administrative
2. Gestion du temps de travail
3. Congés payés et congés divers
4. Evaluation des salariés
5. Procédures disciplinaires
6. Règlement intérieur
7. Fiches de poste
8. Impliquer, mobiliser, motiver le personnel





AUDIT SOCIAL

• **Audit - Santé / Sécurité au travail**

1. Document unique d'évaluation des risques professionnels
2. Gestion des risques professionnels
3. Formations sécurité
4. Gestion des AT/MP
5. Registre de sécurité
6. Obligations techniques de sécurité
7. Suivi médical

• **Audit - Politique de rémunération**

1. Bulletins de salaire
2. Avantages en nature
3. Eléments variables de rémunération
4. Dispositifs de rémunération spécifique
5. Frais professionnels

3 / Le social comme pilier stratégique

• **Audit - Formation**

1. Entretien professionnel
2. Plan de développement des compétences
3. Management du capital humain
4. Habilitations
5. Autres dispositifs de formations

• **Audit - Gestion stratégique**

1. Gestion RH dans le pilotage de l'entreprise
2. Gestion de la diversité, de l'égalité, et l'équité professionnelle
3. GPEC
4. Indicateurs

• **Audit - Dialogue social**

1. Comité social et économique
2. Délégué syndical
3. Section syndicale



Vous souhaitez plus d'informations ?

Contactez Morgane Bakalara

Associée et Avocate spécialisée en droit social

✉ mabakalara@recci.fr

☎ 06 75 10 95 58